



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le
développement**

Distr.
LIMITEE

TD/L.345
27 avril 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Neuvième session
Midrand, 27 avril 1996

ALLOCUTION PRONONCEE PAR LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES, M. BOUTROS BOUTROS-GHALI,
LORS DE LA CEREMONIE INAUGURALE LE 27 AVRIL 1996

Je voudrais, tout d'abord, au nom de l'Organisation des Nations Unies et en mon nom personnel, dire l'émotion que nous ressentons tous d'être, aujourd'hui, rassemblés à l'occasion de cette neuvième session en Afrique du Sud et d'y être accueillis par le Président Mandela. Rien ne saurait mieux montrer que l'Afrique du Sud a su vaincre les démons de son passé et a avancé à pas de géant sur la voie de la démocratie, de l'égalité et de la réconciliation nationale. Grâce à vous, Monsieur le Président, l'Afrique du Sud est aujourd'hui un exemple pour le monde et un sujet de fierté pour la communauté internationale.

Ce long et courageux combat en faveur de la justice sociale, la CNUCED le mène, elle aussi, à sa manière. Et l'ordre du jour de votre session sonne comme un défi lancé à la communauté internationale. Ce défi, en termes simples, est de "promouvoir la croissance et le développement durable dans une économie internationale en voie de mondialisation et de libéralisation".

La société globale est désormais entrée dans les faits. Dans le domaine économique, sous l'effet conjugué des progrès technologiques et des nouvelles méthodes de production, les grandes entreprises s'efforcent constamment d'accroître leur efficacité et leur productivité; elles se mondialisent, souvent dans le cadre d'énormes groupes transnationaux. Avec la déréglementation, la fin du contrôle des changes et les progrès des télécommunications, le monde financier est déjà pratiquement globalisé. Dans

le domaine de l'information, à l'échelon international on vit aujourd'hui au rythme de la transmission universelle et instantanée d'importants flux de données. Cette globalisation est une source de progrès et doit être encouragée. Mais des dangers subsistent. L'économie mondiale peut être impitoyable pour ceux qui ne sont pas capables de tirer profit des occasions

qu'elle offre. Les liens traditionnels de solidarité au sein de la communauté peuvent s'en trouver distendus et des pays ou même des régions entières de la planète être marginalisés, le fossé entre riches et pauvres ne cessant ainsi de se creuser.

La CNUCED a développé le concept d'interdépendance et a conscience des relations qu'entretiennent les diverses composantes du développement. Sa mission garde donc tout son sens et toute son actualité. Le monde a changé mais pas la mission fondamentale de la CNUCED. Cette mission consiste à mettre le commerce international au service du développement équitable de tous les peuples et de toutes les nations. Tel était le défi qui se dressait hier devant la CNUCED et ce défi reste le même pour elle aujourd'hui et le restera demain.

La Conférence a tenu sa première session il y a 32 ans à Genève, à l'invitation de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ceux qui ont défini la mission et l'objet de la CNUCED ont fait oeuvre de visionnaires et manifesté une grande imagination politique. Rétrospectivement on peut voir à quel point ils ont innové en assignant tout simplement pour objectif à la CNUCED de faire du commerce international un instrument majeur du développement économique.

Raul Prebisch, qui allait devenir le premier Secrétaire général de la Conférence, a présenté dans son fameux rapport introductif les principaux éléments d'une conception nouvelle, tiers mondiste, du commerce international. C'est sur ce fondement que s'est bâti l'ensemble des règles porteuses d'un véritable droit international du développement.

Nombre de ceux associés à ces ruptures étaient originaires d'Amérique latine. Au nombre de ces visionnaires latino-américains du développement figuraient Manuel Perez Guerrero. Aujourd'hui, dans des conditions différentes, les Latino-Américains poursuivent cette tradition. La huitième session, qui s'est tenue à Carthagène, a constitué un événement marquant. Je veux rendre hommage en ce jour à l'action menée par l'actuel Secrétaire général de la CNUCED, M. Ruben Ricupero. Avec d'autres Latino-Américains, il perpétue cette tradition d'intérêt porté au développement économique et à la justice sociale.

La CNUCED a su devenir, tout d'abord, un vaste organe de délibération chargé de formuler les principes et d'énoncer des politiques. Elle a entrepris l'étude des grands problèmes économiques et financiers affectant les pays en développement. Tous les Etats ont été encouragés à se joindre à elle. Le dialogue Nord-Sud s'est pour une bonne part déroulé au sein de la CNUCED, avec son appui et compte tenu de ses buts.

Mais la CNUCED a su aussi jouer d'autres rôles. Elle est vite devenue un centre d'impulsion et de négociation. On lui doit la conclusion d'accords internationaux sur des produits de base comme le cacao, le caoutchouc, le jute et les bois tropicaux, ainsi que l'adoption du système généralisé de préférences et de la Convention relative à un code de conduite des conférences maritimes. C'est elle, également, qui a lancé l'idée d'un système global de préférences commerciales entre pays en développement.

Je tiens, à cette occasion, à rendre un hommage posthume à un éminent Africain, M. Kenneth Dadzie, qui a su guider la CNUCED et lui faire franchir le cap des deux sessions précédentes, tenues à Genève et à Carthagène. La CNUCED a acquis une remarquable capacité d'adaptation, sans jamais perdre de vue sa mission essentielle de développement.

Cet historique n'a pas simplement pour but de faire l'éloge d'un organisme des Nations Unies qui a fait ses preuves. Si j'évoque le passé de la CNUCED, c'est pour amener à réfléchir sur son avenir. Forte d'une riche expérience, elle demeure un outil indispensable à la communauté internationale, qu'elle est prête à aider à faire face aux conséquences économiques et commerciales de la mondialisation.

Nous avons tous conscience d'entrer dans une ère nouvelle des relations commerciales internationales. Mais nous savons aussi qu'il reste beaucoup à faire pour préciser les règles de l'ordre commercial qui s'ébauche. Le droit du commerce et du développement constitue encore pour nous un vaste chantier.

C'est la mondialisation des échanges qui a conduit à organiser les Négociations d'Uruguay et à créer l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Celle-ci, aux côtés des institutions de Bretton Woods, a pour tâche de réglementer et surveiller les relations commerciales internationales.

J'ai salué la création de cette institution, et je me félicite des relations de travail, fondées sur la confiance, qu'elle entretient avec l'ONU, sous la conduite éclairée de M. Rento Ruggiero. Chaque jour qui passe confirme la complémentarité de l'OMC et de la CNUCED, et cette dernière est en train de trouver sa juste place parmi les institutions économiques internationales.

La CNUCED, à mes yeux, doit désormais viser trois objectifs :

Elle doit, avant tout, être un lieu de consensus, un forum où les pays puissent exprimer et échanger leurs vues sur les questions de développement - qui vont souvent beaucoup plus loin que la réglementation des échanges. Aujourd'hui, en effet, les avis concordent sur l'interdépendance croissante

des questions monétaires et financières, de l'investissement, de la technologie et du commerce. La CNUCED doit donc participer à une démarche intégrée dans tous ces secteurs, en mettant dans chaque cas l'accent sur le développement. On sait combien cette fonction peut être utile au progrès des négociations qui se déroulent dans d'autres enceintes, et tout particulièrement au sein de l'Organisation mondiale du commerce.

Deuxièmement, la CNUCED doit fournir une assistance technique. Il lui faut notamment venir en aide aux pays les plus défavorisés. Elle doit être un des principaux agents du changement pour les pays les moins avancés, et faciliter leur intégration dans l'ordre commercial international. Il s'agit donc d'aider les pays les plus défavorisés à renforcer leur propre infrastructure commerciale et, à l'échelle internationale, à mieux s'adapter aux nouvelles règles commerciales ainsi qu'à tirer équitablement parti des avantages du commerce mondial.

Enfin, la CNUCED doit rester la "conscience" et l'avocat des pays en développement et des pays les plus défavorisés. Cette fonction ne peut être remplie par aucune autre institution. Ne nous cachons pas que, dans le passé, cela a parfois conduit la CNUCED à faire des propositions considérées par certains, à l'époque, comme irréalistes en raison de leur ambition réformatrice. Mais aujourd'hui, nous sommes témoins de la mutation qu'a su opérer la CNUCED pour s'adapter, au-delà de toute idéologie, aux réalités du monde et de l'économie de marché. Elle s'efforce d'atteindre les véritables agents du développement, notamment les entreprises et les responsables nationaux, grâce à une révision de sa mission et de ses méthodes de travail. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement y a assurément gagné en crédibilité.

Je voudrais aussi souligner que dans le monde actuel, le développement doit être considéré dans toute sa complexité. Il ne saurait se réduire à la seule croissance économique, car il comporte également des aspects sociaux, politiques, culturels et psychologiques. Il est donc plus que jamais nécessaire de maintenir en place un organisme qui, en tant qu'élément du système des Nations Unies, est sensible à tous ces aspects.

Enfin, il faut bien voir que la mondialisation de la société nous impose d'avoir les idées larges et de ne pas s'en tenir à une conception stricte et rigide des relations entre Etats. Il faut prendre en considération la situation réelle de tous les agents économiques. Là encore, la CNUCED suit de très près l'évolution du monde et s'efforce de constituer un vaste forum économique, ouvert au plus grand nombre.

La neuvième session de la Conférence en témoigne. Avec 188 Etats membres,

la CNUCED est la plus vaste assemblée intergouvernementale chargée de promouvoir le développement par le commerce. Et grâce à la participation du secteur privé, d'organismes financiers, de sociétés transnationales, d'organisations non gouvernementales, des milieux universitaires et du monde de la recherche, elle apporte une contribution essentielle à la démocratisation des relations internationales, que nous appelons de tous nos vœux. J'espère que vos travaux imprimeront un nouvel essor à ce processus, et je souligne que la CNUCED est un forum absolument irremplaçable pour la communauté mondiale.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à bien des difficultés. Certes, il faut se féliciter de la reprise de l'économie mondiale et de la croissance des échanges internationaux, en volume et en valeur. Il est aussi encourageant de voir que de nombreux pays en développement, en particulier en Asie, obtiennent des résultats économiques comparables à ceux des pays les plus développés et les plus industrialisés. Mais il faut aussi prendre la ferme résolution de s'attaquer aux immenses problèmes rencontrés par les pays les plus pauvres, en particulier ceux d'Afrique. Je sais que ces préoccupations seront au centre de vos travaux.

En décidant de lancer - avec l'ensemble du système des Nations Unies, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international - une initiative spéciale en faveur de l'Afrique, j'ai voulu contribuer à la mobilisation de la communauté internationale. Il faut que chaque organisme des Nations Unies mette son expérience au service de l'Afrique dans son domaine de compétence. Il faut aussi faire comprendre aux Africains et aux Africaines qu'ils doivent garder confiance, que nous soutenons leurs efforts et qu'ils ne sont pas seuls.

En m'adressant à vous aujourd'hui, j'ai tenu à souligner l'importance que j'attache à la CNUCED et à son action future.

Certes, comme toutes les organisations, elle doit se réformer et s'adapter aux réalités du monde, ce qu'elle a d'ailleurs déjà fait dans une large mesure. Aujourd'hui plus que jamais la CNUCED est un instrument essentiel de l'action des Nations Unies en faveur du commerce, du développement et de la justice sociale pour tous les peuples et pour toutes les nations. Vive l'Afrique du Sud ! Vive l'Afrique !
